

Les médicaments en vente libre au Canada ne sont pas toujours faciles à trouver à l'étranger. Par mesure de précaution, apportez des **médicaments préventifs**, comme des médicaments contre la diarrhée ou les réactions allergiques. De plus, certains médicaments en vente libre à l'étranger peuvent causer des réactions allergiques, peuvent être des produits de contrefaçon ne contenant aucun ingrédient actif ou peuvent avoir été retirés du marché au Canada pour des raisons de toxicité ou autres.

Voyageurs ayant une affection médicale préexistante

Si vous avez une affection médicale chronique, apportez une lettre de votre médecin décrivant votre situation et les médicaments dont vous avez besoin. Tentez de savoir s'il y a des médecins qui parlent français ou anglais dans la région que vous comptez visiter. L'International Association

for Medical Assistance to Travellers (IAMAT, association internationale pour l'assistance médicale aux voyageurs) peut vous aider dans votre recherche. Veuillez consulter la page 47 pour en obtenir les coordonnées.

Élisabeth est atteinte d'une maladie du cœur depuis des dizaines d'années. Avant d'aller dans le Sud en janvier, elle a pris deux rendez-vous. Le premier était dans une clinique santé-voyage, en vue de savoir ce qu'elle devait apporter au cas où elle tomberait malade en voyage. On lui a conseillé d'apporter une copie de son plus récent électrocardiogramme (ECG) ainsi qu'une liste de tous ses médicaments, et de transporter ces articles dans ses bagages à main. On lui a également rappelé d'acheter une assurance-maladie de voyage tous risques. Elle a ensuite pris rendez-vous avec son médecin de famille pour obtenir des copies de tous les renseignements médicaux pertinents.